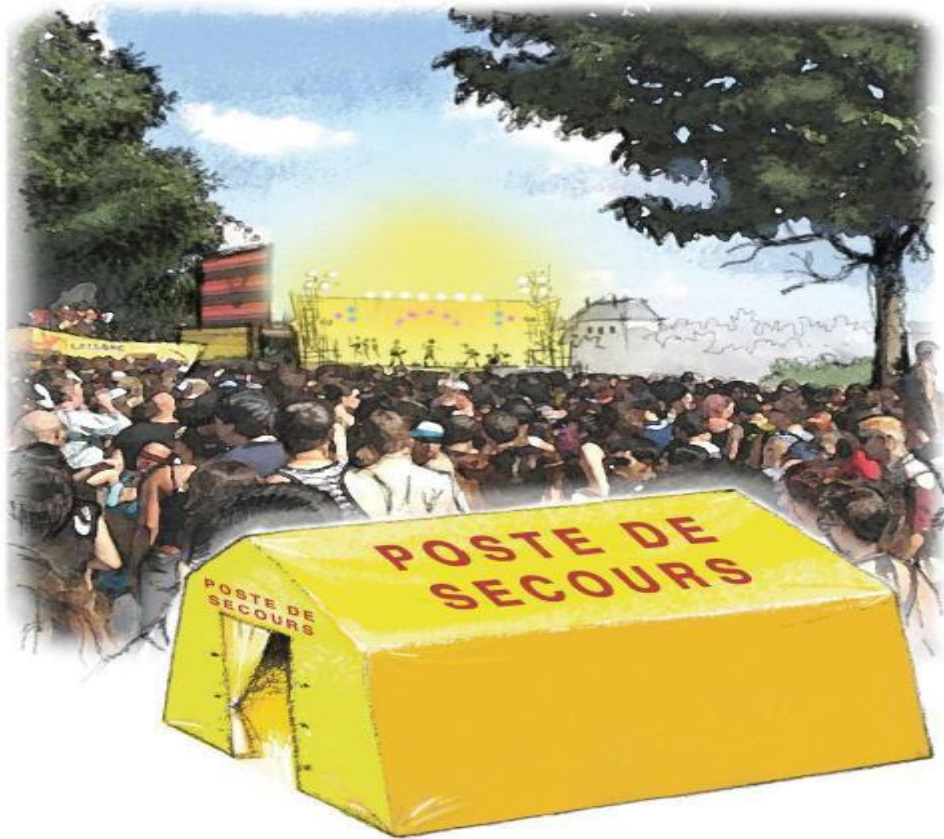




La sécurité des rassemblements de personnes



D2



Proposition de gestion du dossier de sécurité

1. Demande d'organisation de manifestation avec grand rassemblement de personnes ou à risques.

L'organisateur de telles manifestations doit demander, au moins 3 mois avant la date de la manifestation, à la cellule de sécurité communale le questionnaire « dossier de sécurité »

Il appartient à l'organisateur de s'engager sur les caractéristiques de la manifestation, et notamment sur l'effectif prévisible du public, en complétant un **questionnaire** (annexe 1) qui permettra d'établir un dossier de sécurité.

2. Remplir le guide d'évaluation des risques

Le fonctionnaire qui reçoit ce dossier de sécurité peut remplir la grille d'évaluation des risques.(annexe 2)

Cette grille pondère le risque et détermine le dispositif médical préventif à mettre en place, 5 niveaux d'organisation sont possibles. (annexe 3)

3. Moyens minimums requis

Le fonctionnaire informe l'organisateur des moyens minimums requis pour la discipline II. Ces moyens à mettre en place sont définis pour les 5 niveaux du guide.

4. Réalisation du dispositif médical préventif

L'organisateur peut alors réaliser une convention, avec un service de secours (CR-SA agréé –SUS Autres à définir) pour la mise en place d'un dispositif médical préventif.

Cette convention doit préciser notamment l'objet de la manifestation, les prestations fournies par l'association, les noms et qualifications des intervenants, une description géographique du dispositif, les engagements de l'organisateur (aspects logistiques, modalités opérationnelles et financières), ...

5. La validation du dispositif médical préventif

Le dispositif médical préventif écrit est rentré pour approbation à la cellule de sécurité communale *au plus tard* 2 MOIS avant la manifestation

5.1. Pour les niveaux allant de 1 à 3

la décision reste communale. Le fonctionnaire responsable de la planification d'urgence peut soumettre le dispositif au représentant de la discipline 2 de la cellule de sécurité ou à un « référent » qui pourrait être un médecin actif dans l'AMU ou un infirmier SISU, avec brevet de médecine de catastrophe.

5.2. Pour les niveaux 4 et 5, le dossier doit être soumis à l'avis de la CoAMU territorialement compétente. Pour le Hainaut. Grand'Rue, 67/69 à 7000 Mons.

6. La diffusion du dispositif médical préventif

Lorsque le dispositif préventif est accepté, l'organisateur doit transmettre le dossier à tous les intervenants potentiels concernés :

- au centre 100,
- aux services d'urgence des hôpitaux les plus proches,
- aux SMUR et services d'ambulances agréés du secteur.

6.1. Le contenu minimal du dossier:

- description de la manifestation
- Plan du site:
 - Voies d'accès - d'évacuation
 - PPD
 - Emplacement PMA/postes soins
 - Emplacement des différentes structures
 - Emplacement PC Ops
- N° Tél des représentants D1, D2, D3 = organisateur

DOSSIER DE SÉCURITÉ

RELATIF A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Formulaire à remplir par l'Organisateur

Monsieur Godin, le Bourgmestre de la Ville de Pepinster

Monsieur Carlier fonctionnaire responsable de la planification d'urgence

A l'attention de : **CELLULE « Sécurité »**

Adresse :

Tel : ... /

Fax : ... /

DENOMINATION EXACTE DE LA MANIFESTATION:

.....

DATE(s) :

HEURES :

NOM DE L'ORGANISATEUR :

.....

I / Organisateur

a) Dénomination (raison sociale) avec numéro de matricule si affiliation à une fédération officielle

b) Dénomination :

.....
.....

c) N° de matricule :

.....

d) Adresse :

.....

e) Tél. :

GSM :

Fax :

f) Site Web :

Adresse E. mail :

g) Responsable légal

Nom : Prénom :

Nationalité : Numéro national :

h) Fonction :

Adresse :

.....
.....

Tél. :

GSM :

Fax :

Adresse E. mail :

i) Personnes de contact lors de l'événement

Date	Nom	Fonction	Moyen de contact (N°GSM...)

II / Assurance

a) Types de contrats souscrits par l'organisateur (risques couverts)

.....

b) Compagnie d'assurance

.....

c) N° de polices

.....

III / Manifestation

1] Date de la manifestation : (en ce compris les entraînements et/ou répétitions)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

1.1] Première manifestation

OUI / NON

Si non : date et lieu des manifestations antérieures (se limiter aux trois dernières,

.....
.....
.....
.....
.....

2] Durée de la manifestation : (en ce compris les entraînements et/ou répétitions)

	Date	Heure de début	Heure de fin
Montage			
Entraînement / répétition			
Manifestation / événement			
Accès du public sur le site			
Démontage			

3] Type de manifestation

.....
.....
.....
.....

3.1] Description de l'activité déployée

Si existence d'obligations légales liées au type d'activité, joindre le document légal reprenant ces « obligations »

Manifestation à caractère SOCIOCULTUREL

OUI / NON

Si oui :

- Folklore (Kermesse, Marche, Carnaval,)

Définir :

.....

- Concert

Définir :

.....

- Festival

Définir :

.....

- Autre

Définir :

.....

Si « Cortège, ... » : proposition d'itinéraire et lieu du rassemblement (joindre un plan)

.....

.....

.....

.....

Manifestation à caractère SOCIOPOLITIQUE :

OUI / NON

Si oui :

- Rassemblement de personnes « IN SITU »

- Cortège, marche, défilé ...

Si « Cortège, ... » : proposition d'itinéraire et lieu du rassemblement (joindre un plan)

.....

.....

.....

.....

Manifestation à caractère SPORTIF :

OUI / NON

Si oui :

Sport « ballon »

Football Basketball Volleyball Autre: ...

- Compétition
- Match amical
- Exhibition

Cyclisme

Sur circuit privé Sur route en circuit Sur route en ligne

- Compétition
- Exhibition

Sports moteurs

Sur terre Sur circuit privé Auto Vitesse pure
 Sur route en circuit Moto Rallye
 Sur route en ligne Autre... Endurance
 Cross
 Autre

Sur eau Offshore
 Jet-ski
 Ski nautique
 Autre...

Aéronautique

Avions
 Deltaplane
 U.L.M.
 Parapente
 Autre...

Sport de combat :

- Compétition
- Exhibition

Autre sport :

- Compétition
- Exhibition

3.2] Type de risques possibles

Violence Groupes à risque

Bousculade Menace d'attentat → revoir car DT signale que dans ce cas, la manifestation doit être annulée.

Mouvements de panique foule

Présence de substances psychotrope drogues (agissant sur le système nerveux, sur l'humeur..).

Autres à définir :

.....

Facteurs pouvant engendrer un risque spécifique :

Fête foraine (attraction à grande vitesse) Armes type : ... (à feu)

Présence de chevaux

Présence d'animaux autres :

Débit de boissons alcoolisées-occasionnel

Restauration

○ Point « restauration » : OUI / NON

Si oui : Préciser pour chaque point la localisation et le type d'énergie utilisée (électricité, gaz, charbon de bois...)

Commerces ambulants

○ Point « commerces ambulant » ou exposant : oui /non

Si oui : Y-a-t-il utilisation de moyen de chauffage ?

Si oui : Quels sont-ils ?

Usage d'engin pyrotechnique

○ Feux d'artifice : OUI / NON

Si oui : Coordonnées de l'artificier :

Numéro d'agrément :

Localisation du pas de tir :

Sécurisation du pas de tir oui/non

Autres à définir :

.....

Conditions climatiques probables : T° ↑ T° ↓

3.3] Publics concernés

- a) Nombre de personnes attendues : - de 500 De 30 à 60.000
 De 500 à 2000 De 60 à 100.000
 De 2 à 5.000 + de 100.000
 De 5 à 30.000

Effectif d'acteurs : Tranche d'âge
Effectif publics : Tranche d'âge

- b) Public familial et/ou « paisible » Public jeune et/ou « dynamique »
 Public assis Public debout
 Présence de personnes à mobilité réduite Présence de VIP
 Antécédents de hooliganisme Menace de hooliganisme

- c) Participants actifs : Professionnels Amateurs Mixte
 Contraintes imposées à l'organisateur

- d) Risques encourus par les participants actifs:

.....
.....
.....
.....

4.5] Circulation et voie d'accès sur le site

Le plan du secteur avec nom des rues est à annexer au plan de situation.

4.6] Proposition d'accès au lieu de la manifestation

L'(les) entrée(s), la (les) sortie(s) et l' (les) accès des services de secours sont à notifier sur le plan de situation.

4.7] Parkings_ (publique -VIP -)

a) Localisation « souhaitée » / endroits de stationnement prévus sur

- Terrains privés
- Domaine public

b) Nombre d'emplacements nécessaires :

.....

c) Parking pour les véhicules des différentes disciplines

5] Encadrement du public

Perception d'un droit d'entrée pour les spectateurs **OUI / NON**

Protection de celui-ci, surveillance interne de la manifestation

- Contrôle des entrées (fouille...) **OUI / NON**

- Signaleurs **OUI / NON**

Si oui : Nombre de personnes :

- Service d'ordre privé **OUI / NON**

Si oui : Nom du service :

Nombre de personnes :

Tâches du personnel du service d'ordre privé :

.....

.....

.....

- Entreprise de Gardiennage reconnue **OUI / NON**

Si oui : Nom de l'entreprise :

Nombre de personnes :

Tâches du personnel de l'entreprise de gardiennage :

.....

.....

.....

-Y-a-t-il des agents de sécurité formés à l'utilisation des moyens de lutte contre

l'incendie ? **OUI / NON**

6] Mesures de police souhaitées par l'organisateur

Interdiction de stationnement

Précisez :

.....
.....

Voie à sens unique

Précisez :

.....
.....

Interdiction de circulation

Précisez :

.....
.....

Encadrement de cortège

Précisez :

.....
.....

Encadrement du public

Précisez :

.....
.....

Autres à définir :

.....
.....
.....

6 B- BALISAGE DE LA MANIFESTATION

L'épreuve ou la manifestation sera-t-elle balisées OUI - NON

Si OUI

Type de balisage - fléchage papier ()

Au sol ()

Sur support () à préciser -----

Autre () à préciser -----

Marquage au sol ()

Type de peinture utilisée -----

(uniquement produit facilement effaçable - poudre – chaud)

couleur -----

Lettrage utilisé -----

Description du marquage _____

] Renseignements divers

a) Présence de barrières

« Nadar »

« Héras »

- barrières « gardées »

OUI / NON

b) Présence d'un podium

c) Présence d'eau potable

OUI / NON

Si oui : localisation du ou des points à alimenter

.....
.....
.....

d) Logements sur site

OUI / NON

Si oui : Acteurs Spectateurs

Type de logement :

Nombre d'emplacements :

.....

e) Les installations mises en place (podium, chapiteau, stand...) sont-elles réalisées par plusieurs entreprises ?

OUI / NON

Si oui : Y-a-t-il un coordinateur de sécurité ?

OUI / NON

Si oui : Nom

Adresse

Tel. ou GSM

f) Autres renseignements pouvant intéresser la sécurité :

.....
.....

L'organisateur déclare sur l'honneur avoir complété sincèrement et en toute objectivité les questions susmentionnées et supporte l'entière responsabilité des réponses fournies.

Fait à, le.....

L'organisateur,

Grille d'évaluation des risques à remplir par fonctionnaire responsable de la planification d'urgence

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Type de manifestation												
Privée												
Publique												
Caractère "Amical"												
Caractère "Compétition"												
Sport moteur												
Sport cycliste												
Sport autre												
Bal populaire												
Concert/Festival												
Fête folklorique												
Aménagement du site												
Etendue < 1Ha												
Etendue 1Ha >> 1Km²												
Etendue > 1 Km²												
Extérieur site fixe												
Extérieur itinérant												
Intérieur												
Structure permanente												
Structure provisoire												
Structure "à plat"												
Structure "à niveaux"												
Structure à risque												
Accès facile des secours ext.												
Accès facilité des secours ext.												
Accès difficile des secours ext.												
Restauration												
Débit de boisson												
Logement sur le site (acteurs)												
Logement sur le site (spectateurs)												
SUITE...	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Affluence												

Explications de la grille

Le présent document est un outil d'analyse et une aide à la décision et à l'organisation d'un dispositif de secours à personne, et **ne constitue en rien une base légale** .

➤ Influence du comportement prévisible du public

Niveau de risque	Activité
Faible	Public assis : spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique, restauration , rendez-vous sportif. Manifestation familiale.
Modéré	Public debout : cérémonie culturelle, réunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comice agricole...
Moyen	Public debout : Spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public par rapport à l'évènement
Elevé	Public debout : Spectacle avec public dynamique, féria, danse, carnaval, spectacle de rue, rendez-vous sportif sans protection du public par rapport à l'évènement... Evènement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public : hébergement sur site ou à proximité

Facteur aggravant le risque lié au comportement du public :

Consommation de substances psychotropes : Toute substance qui après absorption, agit sur le système nerveux, sur l'humeur... Ex : médicament, « drogue »...

Ne pas prendre en considération l'alcool car a déjà été pris en compte avant.

➤ **Influence de l'aménagement du site**

Niveau de risque	Caractéristique de l'environnement
Faible	Structures permanentes (bâtiment, salle en dur,...) Voies publics, rues... avec accès dégagés Conditions d'accès aisées
Modéré	Structures non permanentes (gradins, tribunes) Espaces naturels : surface ≤ 2 hectares Brancardage : 150 m < longueur ≤ 300 m Terrain en pente sur plus de 100 m
Moyen	Espaces naturels : 2ha < surface ≤ 5 ha Brancardage : 300 m < longueur ≤ 600 m Terrain en pente sur plus de 150 m Autres conditions d'accès difficiles
Elevé	Espaces naturels : surface > 5 ha Brancardage : longueur > 600 m Terrain en pente sur plus de 300 m Autres conditions d'accès difficiles : talus, escaliers, voies d'accès non carrossables... Progression des secours rendue difficile par la présence du public

Facteur aggravant le risque lié au site :

Accès facile des secours extérieur : Ex. Voies réservées aux secours

Accès facilité des secours extérieur : Ex. Voies protégée par exemple par la police pour facilité le passage des secours

Accès difficile des secours extérieur : Ex. Encombrement de la chaussée par la foule

Les débits de boisson sont ceux qui n'existent pas en dehors de la manifestation → **les débits provisoires.**

➤ **Autres facteurs aggravants**

- Pyrotechnique/armes : Ex. Feu d'artifice, Marches de l'entre Sambre et Meuse avec usage de tromblon...
- Présence de "gros" animaux : Ex. « Bestiaux » ou animaux dangereux...
- Sold out : Ex. Capacité d'occupation totale occupée...
- Circonstances extérieures aggravantes par rapport à la manifestation : Condition climatique pouvant engendrer un risque spécifique lié au type de manifestation Ex. Chaleur lors d'un jogging, Froid extrême et foule statique...

✚ Dispositif Médical Préventif : Ensemble de moyens humains et matériels de premiers secours à personnes pré-positionnés

Les personnes armant l'ensemble de ces dispositifs doivent être titulaires des formations référencées et disposer des moyens matériels précisés.

Dispositif statique	Dispositif dynamique	Dispositif mixte
<p>Le poste de secours statique est implanté dans une structure fixe ou provisoire. Il est adapté au travail de l'ensemble des moyens humains et matériels qui concourent au dispositif de secours à personnes et à la configuration de la manifestation.</p> <p>Il doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Facilement accessible pour les secours, · Judicieusement placés vis-à-vis des risques et de l'environnement du site, · Identifiable : « Poste de secours » <p>apposé en rouge,</p> <ul style="list-style-type: none"> · Visible par l'ensemble des participants. <p>La possibilité de délocaliser des intervenants secouristes pour une mission particulière et/ou ponctuelle.</p>	<p>La vocation itinérante d'un évènement induit un dispositif de secours dynamique.</p> <p>Le DMP suit l'évènement en liaison avec l'organisateur et/ou le service de sécurité de la manifestation.</p> <p>Dans ce cas, il est assuré par un Véhicule de Premier Secours à Personnes.</p>	<p>Selon les situations, certaines manifestations peuvent exiger la combinaison des deux dispositifs précédents.</p>

✚ Le Dispositif Médical Préventif:

Selon l'analyse des risques, le DMP est constitué de :

➤ **Niveau 1 :**

AUCUN dispositif

Ou **Point d'Alerte et de Premiers Secours (PAPS)** sur demande spécifique de l'organisateur.

PAPS : Composition : 2 personnes (secouristes).

Total : De 0 à 2 personnes

➤ **Niveau 2 : DMP-Petit**

1 Poste de 1^{er} secours fixe ou mobile

+ 1 équipe d'intervention sur indications spécifiques selon la manifestation

Poste de 1^{er} secours : Composition : 3 personnes (secouristes).

Equipe d'intervention : Composition : 2 à 5 personnes (secouristes) pour une période de 8 heures.

Total : De 3 à 8 personnes

➤ **Niveau 3 : DMP-Moyen**

1 Poste Médical Général (intubat°- Medic.—Défi manuel—Respi) **+ 1 à 5 équipes d'intervention + 1 ambulance + moyens de communication radio**

Poste Médical Général: Composition : 4 personnes (secouristes) + 1 infirmier(e) ou 1 « AMU » (« AMU » = secouristes ambulanciers badgés AMU)

Equipe d'intervention : Composition : 2 à 5 personnes (secouristes).

Ambulance : Composition : Véhicule aux normes « 100 » + 2 secouristes TMS

Total : De 9 à 31 personnes

➤ **Niveau 4 : DMP-Grand**

1 Poste Médical d'Urgence + 4 à 7 équipes d'intervention + 2 ambulances dont au moins une aux normes « 100 » + moyens de communication radio + PCO

Poste Médical d'Urgence : Composition : 3 personnes (secouristes) + 1 infirmier(e) + 1 médecin « BMA » (sauf si antécédent ayant prouvé la non nécessité → dans ce cas : infirmier SISU)

Equipe d'intervention : Composition : 2 à 5 personnes (secouristes).

Ambulance : Composition : Véhicule aux normes « 100 » + 2 secouristes TMS

Ambulance « 100 » : Composition : Véhicule aux normes « 100 » + 2 secouristes ambulanciers badgés AMU

PcOps : Composition : 1 opérateur + moyens de communication interdisciplinaire

Total : De 20 à 45 personnes

➤ **Niveau 5 : DMP-Extra**

1 Poste Médico Chirurgical + « x » Poste Médical d'Urgence + « x »

Ambulances + « x » équipes d'intervention + « x » médecins + 1 smur + x

Fid Med + moyens de communication radio + PCO + 1 PcOps + 1

opérateur 100